

Assemblée extraordinaire du 23 mars 2023

jeudi 23 mars 2023 • 18:00 - 20:00 | Site de Boschung, Payerne | 0.11 AG COREB

1 Ouverture de l'Assemblée extraordinaire

M. le Président de la COREB et Préfet de la Broye, Nicolas Kilchoer, ouvre la séance à 18h10. Une cordiale bienvenue est souhaitée aux Délégués et aux Membres Privés. L'Assemblée extraordinaire a été convoquée en date du 28 février 2023 par courriel électronique. Aucune remarque n'étant formulée, le Président déclare l'assemblée ouverte et apte à délibérer valablement.

2 Appel des délégués

L'appel des délégués a été fait à l'entrée de la salle et les bulletins de vote ont été distribués. 36 communes sur 49 sont représentées. La majorité absolue est à 82/163. Les scrutateurs sont nommés : M. Max Blaser pour la partie de droite ainsi que M. Pascal Joye pour la partie de gauche.

3 Présentation de la stratégie

M. Nicolas Kilchoer présente la stratégie qui a été jointe avec la convocation à ladite assemblée. Il effectue un rappel sur la procédure : en juin 2022 a eu lieu un point de situation sur la stratégie COREB, une deuxième journée de réflexion a eu lieu le 1er juillet 2022 puis une troisième journée le 22 septembre 2022. Celles-ci ont permis de déterminer quels sont les domaines d'activités stratégiques sur lesquels la COREB doit se concentrer pour ses activités. Le premier DAS est le Développement économique Régional, le deuxième l'Aménagement du territoire avec la finalisation du Plan Directeur Régional, le troisième est la Mobilité et le quatrième les Projets transversaux intercantonaux. Ces missions ont été discutées par le Comité Directeur et touchent l'entier de la Région de manière égalitaire sur un principe de subsidiarité.

M. Kilchoer lit à l'assemblée la mission de la COREB qui a été définie en septembre 2022. Il présente les objectifs que la COREB s'est fixée sur les cinq prochaines années. L'organigramme est également commenté par M. Kilchoer.

M. Lionel Conus, qui débutera le 1er avril prochain comme Secrétaire régional de la COREB, s'occupera de la Mobilité et de l'Association des communes de la Broye fribourgeoise (Ascobroye). Mme Christel Losey Mosimann se chargera notamment de l'Aménagement du territoire et de la gestion de l'Association région Broye-Vully (ARBV). Le tandem se partagera le Développement économique régional et les Projets transversaux intercantonaux. Le Comité Directeur est remplacé par un Comité exécutif composé des deux préfets (Broye fribourgeoise et Broye vaudoise), d'élus ainsi que de représentants du milieu économique. Les Préfets présentent à tour de rôle, les objectifs fixés pour les cinq prochaines années à venir.

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée peut passer au point suivant.

4 Présentation et adoption des nouveaux statuts

M. Olivier Piccard, Vice-président de la COREB et Préfet de la Broye-Vully, introduit ce point en mentionnant que ces statuts reflètent les changements à la COREB pour que celle-ci puisse avoir une forme qui répond aux attentes des membres et partenaires afin qu'à l'avenir, la COREB puisse être à même de répondre à leurs attentes. Ces statuts ne sont pas lus et la discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, l'assemblée peut procéder aux votes.

Les nouveaux statuts de la COREB, tels que soumis, sont adoptés à l'unanimité. 

5 Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle ni divers.

M. Piccard remercie Mme Emilie Boschung, Responsable communication et marketing au sein de Boschung AG, d'accueillir chaleureusement la COREB dans ses locaux et d'effectuer une présentation de l'entreprise. Il invite ensuite l'assistance à partager l'apéritif qui est offert par la COREB et souhaite encore une excellente fin de soirée aux participants.

La séance est levée à 18h52.

Pour l'Assemblée extraordinaire de la COREB,
Aurélie Egger



Au nom de la COREB
Président : Nicolas Kilchoer



Vice-Président : Olivier Piccard



Secrétaire régionale : Christel Losey Mosimann



Annexe : Présentation AG extraordinaire COREB

 2023.03.23_présentation_AG.pdf